



SERVICE DE VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES

Tous les partenaires de la VSAD s'engagent à procéder à la vérification des antécédents judiciaires pour tout employé ou bénévole qui œuvre auprès de clientèles vulnérables (y compris les enfants et les personnes handicapées).

Les partenaires de niveau 1 sont admissibles au service gratuit de vérification des antécédents judiciaires du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ).

- Le service gratuit de vérification des antécédents judiciaires s'applique aux employés et bénévoles des partenaires admissibles.
- Le SLCRC effectue le lien avec le SPVQ.
- Le partenaire envoie par courriel les informations des personnes dont la vérification est nécessaire à partenaires@vsad.ca.
- La demande sera analysée et traitée dans les 72 heures suivant sa réception.

Pour informations : 418 878-5473 poste 6602 ou partenaires@vsad.ca

